

## SEANCE PLENIERE DU 27 OCTOBRE 2008

---

### **CG/2008/63 - Développement des territoires - 221 Développement local en milieu rural – Approbation du contrat de développement et d'aménagement du territoire du Pays de Sainte-Odile 2008-2013**

**M. FISCHER** – Monsieur le Président, chers collègues, dans votre propos liminaire ce matin, vous avez évoqué un budget offensif, pragmatique, pertinent et réaliste.

C'est un petit peu l'état d'esprit qui a guidé les élus locaux des terres de Sainte-Odile et les services du Conseil Général pour travailler ensemble aux contrats de territoires. Comme l'a rappelé à l'instant le Président Stolz, c'est le 8<sup>ème</sup> contrat qui vous est proposé qui sera signé officiellement entre le secteur des terres de Sainte-Odile et le Président du Conseil Général le 2 décembre 2008.

Je ne vais pas revenir sur le cadre de l'architecture du contrat qui a été évoqué récemment. Je peux juste dire, en réponse à Robert Herrmann, que l'état d'esprit de coopération, de coordination et de programmation qui anime les contrats de territoires c'est bien un suivi évolutif dans le temps.

#### La durée du contrat

Le contrat de territoire c'est sur une période de six ans donc, pour ce qui nous concerne, 2008-2013.

#### Le cadre financier du contrat

Je mettrai l'accent sur le cadre financier du contrat.

Une programmation pluriannuelle est prévu pour de l'ordre de 59 M€ en termes d'investissements sur l'ensemble des EPCI et des communes de la communauté de communes.

Le partenariat du Département serait de l'ordre de 14 M€ en tout, dont 6,4 M€ pour le volet 1 qui a été évalué ainsi ; 7,2 M€ pour le volet 2 ; une participation très importante dans le cadre de la réhabilitation des collèges Freppel et Europe actuellement en cours.

Nous avons des perspectives assez heureuses sur le territoire puisque, après l'inauguration du collège de Heiligenstein tout à fait récemment et la requalification des collèges Freppel et Europe, le territoire, à l'horizon de deux ans, sera doté d'établissements de grande qualité.

#### Une réponse aux principaux enjeux du territoire

Concernant les enjeux du territoire, voici quelques éléments.

Je parlerai d'abord de la station d'épuration. Le SIVOM du bassin de l'Ehn regroupant treize communes qui vont de Saint-Nabor à Blaesheim qui ont, à l'heure actuelle, deux stations d'épuration, l'une à Niedernai, l'autre à Blaesheim, qui sont totalement saturées et obsolètes. L'enjeu est la construction d'une nouvelle STEP de 22 M€ entre Krautergersheim et Meistratzheim.

Pour le stade nautique, tout le monde sait que le Département du Bas-Rhin connaît une déficience en termes d'équipements nautiques et aquatiques en général. Nous nous sommes dotés de moyens et de partenariats pour construire – le projet est initié et les fondations sont en train de sortir – un stade nautique qui réponde aux enjeux des populations d'une partie du Sud Bas-Rhin mais également, au-delà de la complémentarité des équipements qui existent, au niveau du secteur de la Bruche.

La réalisation d'une zone d'activité intercommunale : en l'espace de très peu de temps, nous avons pu acquérir presque l'ensemble des emprises nécessaires au développement des territoires dans notre secteur qui connaît aussi des turbulences en matière d'économie et de perte d'emplois, vous l'aurez noté, ces derniers jours.

L'offre de logements : Obernai a la chance d'être dotée d'un parc de logements de 19,2 % de logements dits aidés et sociaux. A travers la réalisation récente de la Résidence du Cèdre, en haute performance énergétique, nous avons l'avantage de connaître la configuration de 24 logements de grande qualité, dits sociaux, en plus sur notre territoire.

Le développement des circulations douces, non pas seulement dans une vision ludique mais d'un maillage complémentaire entre toutes les communes, une articulation avec les territoires du Sud, de l'Ouest et du Nord pour faire en sorte que nos concitoyens puissent utiliser dans les meilleures conditions le vélo, non pas seulement pour se promener mais également pour se déplacer, en général, ce qui est gage de sportivité et de santé, bien entendu.

L'évaluation portera, comme cela a été dit dans le rapport précédent, sur les étapes de réalisation de l'ensemble de ce projet.

Mesdames et messieurs, chers collègues, il est proposé de signer ce contrat avec l'ensemble des communes des terres de Sainte-Odile, de la Communauté de communes du pays de Sainte-Odile, du SIVOM mais également du Syndicat Mixte Ehn-Andleu-Scheer qui porte sur tout le bassin versant et qui a pour avantage de gérer, plutôt bien et cela se sait, l'ensemble des cours d'eau et des fossés de notre territoire.

---

**M. LE PRESIDENT** - Je rends la parole à Bernard Fischer.

**M. FISCHER** – C'est bien d'aller au-delà du périmètre de la Communauté de communes pour évoquer l'ensemble des domaines. Nous pourrions évoquer les carrières de Saint-Nabor, le devenir du Mont Saint-Odile, le Champ du Feu, c'est très bien.

Je vais répondre à Maître Gsell concernant ce qu'il a dit concernant les différents territoires fédérés. Vous avez utilisé un mot extrêmement fort que je ne reprendrai pas. Les territoires s'entendent. Mettre un syndicat mixte pour l'enjeu du Champ du Feu est quelque chose d'extrêmement complexe. Personnellement, très positivement, j'aimerais saluer les personnes très impliquées et elles se reconnaîtront

ici, dans cette assemblée, les Conseillers Généraux, qui travaillent très fortement parce que c'est très complexe.

Quand il faut fédérer le fin fond de la vallée de la Bruche avec le début de la plaine pour reprendre en boucle jusqu'au secteur de Villé pour mettre en place un dispositif qui puisse porter, comme l'a dit le Président, un projet d'enjeux du territoire et avoir des cofinancements, ce qui est extrêmement difficile de nos jours, cela mérite beaucoup d'ardeur et d'implication et le Président va présider une réunion dans les prochains temps dans ce sens-là.

C'est très complexe et il faut vérifier en plus juridiquement les compétences imparties aux intercommunalités, je vous passe les détails, mais c'est extrêmement fastidieux juridiquement.

Ceci pour dire, en ce qui concerne le domaine, que j'aimerais juste aller un peu plus loin en ce qui concerne la question posée par Robert Herrmann tout à l'heure sur le centre de congrès. Il s'agit bien d'une vision de salles multi usages où il faut faire très attention. J'entends bien le message qui est dit. Il faut bien travailler dans une vision départementale, voire alsacienne. De temps en temps, notre région alsace n'a pas été dans des situations optimales pour accueillir les séminaires et les congrès à l'international. Il y a les infrastructures, les dispositifs d'accueil, les dynamiques à l'international pour faire en sorte que.

Nous devons travailler ensemble pour positionner les complémentarités des salles existantes lorsqu'on voit, par exemple, sur le territoire, le rôle à jouer au-delà de toute l'Alsace centrale des Tanzmatten, le Bischenberg, le PMC et les évolutions que vous porterez. Je crois qu'il est important d'avoir sur le territoire des salles qui sont en adéquation avec la perception à l'international des publics qui puissent les remplir dans une vision aussi économique et pas seulement culturelle. Voilà ce que j'aimerais rajouter juste sur ce point.

J'en ai terminé. Chaque maire ou chaque Président d'EPCI parlerait, bien évidemment, pendant des heures et avec passion de « son contrat de territoire ». J'aimerais juste remercier le travail fait entre les services et les services locaux pour élaborer un projet. C'est tout de même extrêmement complexe.

---

**CG/2008/73 - Epanouissement de la personne - 3222**  
**Protection, valorisation du patrimoine non protégé –**  
**Revalorisation du patrimoine bâti lié aux combats de 1870**

---

**M. LE PRESIDENT** – La parole est à Bernard Fischer.

**M. FISCHER** – Comme le Président l'a rappelé, dans cette enceinte, depuis que j'y suis, jamais nous n'avons lésiné, ni sur les moyens, ni sur les énergies pour le devoir de mémoire. J'aimerais rappeler que le Conseil Général du Bas-Rhin, bien au-delà de toutes ses missions, est présent non pas seulement à travers toutes les activités du mémorial que nous avons portées ensemble mais pour le devoir de mémoire et le respect à nos anciens qui ont combattu pendant la guerre.

J'aimerais aussi rappeler que si des organismes ou des associations portent la mise en place de gerbes lors des moments commémoratifs, c'est également

aux associations de le payer. Elles sont largement subventionnées par le Département au-delà des communes. Cela se fait ainsi.

En troisième point, je suis tout à fait d'accord avec ce que préconise le Président. Si jamais il devait y avoir une participation du Département pour l'ensemble des gerbes, il est saugrenu d'en parler aujourd'hui en plénière mais c'est important et sensible, il faudrait donc que cela soit sur tout le Département. En général que sont les associations et les organismes patriotiques qui portent la mise en place des gerbes et qui les financent, plus les communes, bien entendu.

---

**CG/2008/81 - Administration générale - 5**  
**Indemnité de conseil attribuée au payeur départemental**

**M. FISCHER** – Monsieur le Président, chers collègues, il s'agit de l'indemnité de conseil attribuée au payeur départemental selon la directive interministérielle du 12 juillet 1990. Pour notre trésorier payeur général, il s'agit d'un montant de 8 202,51 euros, donc l'indice majoré 150, tel que voté dans la délibération du 13 décembre 2005 par le Conseil Général, montant évidemment budgétisé.

---

**CG/2008/83 - Administration générale - 5**  
**Mise en place d'une démarche d'évaluation des politiques départementales et de leurs dispositifs**

**M. FISCHER** – Monsieur le Président, vous avez souhaité, au courant de cette année, mettre en place une démarche d'évaluation des politiques départementales et de leurs dispositifs.

Vous avez bien dit et redit que vous souhaitiez des choses pragmatiques, extrêmement simples pour pouvoir mesurer l'action publique de notre collectivité auprès de l'ensemble de nos concitoyens.

Lorsque j'écoutais avec intérêt, comme tous mes collègues, le débat passionné sur les avancées et les perspectives d'une collectivité territoriale unique en Alsace, je me demandais ce qu'attendent nos concitoyens. Les élus locaux que nous sommes aujourd'hui, dans un monde de turbulence, de tempête où les repères disparaissent et les inquiétudes sont extrêmement fortes, je pense que les élus locaux doivent plus que jamais faire preuve de volontarisme, de vision, ce qui est extrêmement complexe eu égard au brouillard dans lequel nous sommes au niveau international et mondial, et que nous soyons plus que jamais responsables des deniers publics pour porter une action publique qui soit efficiente, lisible, pragmatique mais surtout efficace.

Ainsi, nous avons souhaité mettre en place un dispositif d'évaluation qui doit permettre d'abord aux élus mais également à l'ensemble des personnels – ils sont 3 600 qui travaillent dans cette collectivité – d'évaluer toutes les politiques qui sont en vigueur dans le cadre des différents pôles.

L'évaluation permettra d'examiner si les résultats obtenus correspondent aux objectifs énoncés, c'est tout de même la moindre des choses, et analyser si les objectifs correspondent aux enjeux.

Nous nous rendons compte ces dernières années que les évolutions sociétales sont considérables et que les besoins de nos concitoyens, civilement exprimés, sont impartis à des dispositifs qui sont en place et qui méritent des ajustements de notre part, tous les deux ou trois ans, et ceci est indispensable.

Vous avez dans le dispositif un certain nombre d'éléments, en page 366, du moins les supports qui ont guidé la mise en place de cette politique d'évaluation : la cohérence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la pertinence. En somme, nous sommes dans un dispositif simple : objectifs, moyens, résultats.

Mais ce dispositif est beaucoup plus complexe à appréhender. Je me permets de rappeler que près de la moitié de notre budget, en tous cas plus de 40 %, est destinée à accompagner les personnes. Par conséquent, lorsque nous sommes sur de la matière humaine – pardonnez-moi le terme qui est au deuxième degré – le quantitatif ne prime pas forcément et c'est bien au niveau qualitatif que nous souhaitons évaluer nos politiques.

Je ne rentrerai pas dans le détail de ce qui est prévu si ce n'est que cette conduite d'évaluation permettra à un Conseil départemental de se mettre en place sous l'égide du Président, les vice-Présidents chargés des pôles, de la Commission des finances, le Directeur général, le Directeur adjoint et le Directeur de l'évaluation et de la prospective et de son équipe.

Au-delà de ce comité départemental, il y a un comité de pilotage de cette évaluation. Il ne s'agit pas de multiplier les réunions mais de peser sur nos politiques et de permettre aux élus locaux que nous sommes, aux élus de ce département et aux élus alsaciens que nous sommes, de faire en sorte que nos politiques soient plus pertinentes demain, plus efficaces et surtout d'avoir les supports d'ajustement nécessaires en matière de réflexion suite à l'analyse des séquences que nous aurons l'occasion de partager ensemble.

---

## **CG/2008/86 - Administration générale - 5 DM2 pour 2008**

**M. FISCHER** – Monsieur le Président, chers collègues, nous avons un projet de décision modificative n°2 qui nous est proposé aujourd'hui. Après le vote, l'année dernière du budget principal 2008, le budget supplémentaire est la DM1.

Ceci porterait donc les orientations budgétaires d'origine de 1 121 M€ à 1 349 M€ ; cela permettait évidemment d'arrondir les chiffres pour ne pas rentrer dans les virgules.

La proposition aujourd'hui de la DM2 porte sur environ 1,3 % de notre budget principal voté le 15 décembre 2007 pour l'année 2008.

Il s'agit des crédits d'investissement qui devraient diminuer de 14,2 M€ et les crédits de fonctionnement de 2,3 M€. Il ne s'agit ici que d'ajustement. Je me permets de faire le lien avec ce qui viendra tout à l'heure dans le cadre des orientations budgétaires, nous avons voulu, dans le cadre des orientations budgétaires, porter notre attention tout particulièrement sur le dispositif des autorisations de programme et la réalisation réelle des projets pour avoir un taux d'exécution budgétaire, à terme, qui soit le meilleur possible en termes d'investissement.

### Les dépenses

Les ajustements qui vous sont proposés aujourd'hui dans la DM2 2008, il s'agit d'un delta de -14,765 M€ pour les dépenses avec des crédits de fonctionnement diminuant de près de 2 M€ et des crédits d'investissement de 12,7 %€.

Il y a des transferts concernant le haut débit qui sont passés du fonctionnement à l'investissement pour le dispositif Wimax. Le transport également est diminué de 3,95 M€. Il y a une série de projets qui sont décalés et qui ne nécessitent donc pas les lignes budgétaires dans leur globalité, en tout cas pour ce qui était convenu au départ.

En fonctionnement, les crédits augmentent de 151 000 € pour le Réseau 67. Pour les routes, nous avons une restitution de 8,8 M€ en raison du décalage dans le temps des divers travaux qui sont concernés, notamment la suppression du passage à niveau de Molsheim, la déviation de Marlenheim ainsi que la voirie nationale.

Pour l'habitat et l'urbanisme, les deltas sont relativement faibles. Pour la valorisation des richesses locales : + 3,5 M€, nous avons surtout des crédits d'investissement qui sont globalement augmentés de 2,8 M€ notamment pour ALSABAIL et pour porter le dispositif imparti à l'immobilier d'entreprises.

Pour la protection de l'environnement, les crédits d'investissement baissent de 0,927 M€, notamment pour ce qui concerne la sécurisation des carrières de Saint-Nabor où le dispositif est maintenant sur les rails si je puis dire mais qui mobilisera sur tous les fonds dans les années qui viennent.

Pour le développement socio-éducatif et culturel le delta est très faible. Pour la culture et le patrimoine également avec – et mon voisin se réjouira – des crédits d'investissement qui augmentent très légèrement, notamment pour la construction des bâtiments des archives.

La jeunesse, le sport et les loisirs sont peu impactés par la DM2. La solidarité l'est très peu également. J'insisterai néanmoins sur le fait de devoir diminuer légèrement les crédits de l'APA dont nous n'avons pas besoin cette année. Par contre, il faut abonder considérablement les crédits pour les personnes qui sont en situation de précarité (+ 6,2 M€) et également le RMI. Gageons que nous n'ayons pas, à l'avenir, de mauvaises surprises à ce niveau. Malheureusement les tendances nous amènent à le penser.

Pour l'administration générale, la logistique et les moyens généraux, le delta est de 4,5 M€ essentiellement pour des acquisitions foncières et une diminution du rythme des travaux dans les Maisons du Conseil Général.

### Les recettes

Quant aux recettes, mes chers collègues, un ajustement pour ce qui concerne :

- une baisse des droits de mutation de 3 M€ ce qui impacte considérablement nos orientations budgétaires pour l'année 2009 ;
- une baisse des subventions d'équipement. Dois-je rappeler que notre Département est l'un des premiers de France en termes de partenaire des subventions d'équipement, traduits demain par les contrats de territoires.

Les recettes concernant l'aide sociale sont augmentées de 1,87 M€ notamment, 2,14 M€ qui sont dus à un ajustement des recettes liées à l'encaissement des ressources des personnes handicapées bénéficiant de l'aide sociale.

#### Autres points soumis à l'approbation

Nous avons différents autres points dans cette DM2. Il s'agit de l'admission en non-valeur que nous devons valider. Nous faisons évidemment confiance à notre payeur départemental pour poursuivre toute action qui nous permette de récupérer les sommes imparties au montant de 152 599,56 €.

Des remises gracieuses qui sont à valider pour 51 694,20 € au titre de diverses aides sociales et pour 3 895,62 € au titre d'une mise en jeu de la garantie concernant un prêt bonifié d'Aide Départemental à la Construction.

Pour les admissions en non-valeur et remises gracieuses de taxes d'urbanisme, la proposition porte sur 932,04 € au titre d'admissions en non-valeur de la taxe CAUE et 150 € comme remise gracieuse de taxe CAUE.

Je me permettrai de dire que dans le projet de délibération modifié qui vous a été distribué, chers collègues, il est également proposé de décider de verser à l'Association Rhin Vivant la cotisation annuelle de 20 € et de verser au Comité régional du tourisme la cotisation annuelle de 1 600 €.

Vous avez en annexe les tableaux qui récapitulent les dépenses réelles ajustées avant et après la DM2 pour l'investissement et idem pour le fonctionnement avec le point particulier du budget annexe des parts départementales d'entretien des cours d'eau d'Erstein et également un certain nombre de lignes budgétaires qui ont été mises à contribution pour l'équilibre de cette DM2, arrêtée à un montant global de 1 349 290 576,83 €.

---

### **CG/2008/82 - Administration générale - 5 Orientations budgétaires 2009**

**M. FISCHER** – Monsieur le Président, mes chers collègues, les orientations budgétaires sont un moment fort de notre assemblée territoriale où nous avons, chaque année, à faire face à des évolutions sociétales assez considérables.

Les orientations budgétaires dont nous parlons aujourd'hui, ici dans cette assemblée, ont été conditionnées bien en amont par une volonté de mettre à l'épreuve un budget d'investissement soutenu, réaffirmé par le Président dans son propos liminaire, et de tenir des objectifs qui nous permettent d'endiguer le fonctionnement de notre assemblée.

#### Le contexte économique mondial et européen

Nous avons un contexte international qui est extrêmement délicat, une tempête financière qui nous rappelle tous les jours combien l'action publique est quelquefois fragile et combien elle doit être forte dans des moments où l'ensemble de nos concitoyens s'interroge.

Nous sommes dans des situations qui sont quelque peu de révolution puisque c'est la première crise internationale aussi forte depuis la crise de 1929 que connaissent l'ensemble des pays du monde et qui nous amène à penser, les uns et les autres, qu'il nous faudrait aujourd'hui une gouvernance mondiale pour réguler le capitalisme sauvage qui met à mal l'économie réelle et qui permet de spéculer jusqu'à 50 fois la valeur du PBI mondial, ce qui est totalement aberrant.

### Le contexte économique français

Le contexte français a des avantages et également des faiblesses. L'avantage, je me permets de le rappeler, c'est d'avoir l'euro. Heureusement que notre pays, comme d'autres pays européens a eu l'avantage, dans ce contexte, d'avoir une monnaie forte. Imaginons un instant que qu'il se serait passé sur notre continent si nous en étions restés aux monnaies nationales. Cela mérite une réflexion.

Notre pays a aujourd'hui une volonté incarnée par le Président de la République qui était également le Président de l'Union européenne pour porter des réformes qui soient en adéquation avec les enjeux de notre pays.

Par contre, les marges de manœuvre sont extrêmement faibles. Ceci a été dit, ceci est écrit, nous n'avons pas de marges budgétaires dans beaucoup de domaines. A ce niveau là, l'impact porté par les investissements des collectivités territoriales et des collectivités locales est assez important. Dans les dix dernières années, les collectivités locales et territoriales ont investi l'équivalent de 1 000 milliards d'euros pour un endettement aujourd'hui estimé à 140 milliards d'euros.

C'est en fait le meilleur ratio qui sous-tende l'investissement au niveau des travaux publics et tout le monde sait que le bâtiment est le baromètre de notre pays.

Ces enjeux sont considérables.

### Le contexte économique local

Le deuxième point que j'aimerais évoquer est que, lorsque nous mettons en place des politiques d'évaluation voulues par le Président, c'est un enjeu qui est considérable et qui rejoint le débat que nous avons tout à l'heure pour ce qui concerne l'hypothèse d'une collectivité territoriale unique : l'Alsace.

Que demandent nos concitoyens, que souhaitent-ils tout à fait légitimement ? Ils souhaitent plus de solidarité dans des périodes qui sont délicates, ils souhaitent un investissement qui soit porté, des coûts de fonctionnement qui soient mesurés et surtout d'avoir des élus qui prennent à cœur une action publique qui soit en adéquation avec les enjeux d'avenir.

Je me permets de rappeler que nous avons eu dans cette assemblée des débats extrêmement forts en ce qui concerne les infrastructures. Voici cinq à dix ans, nous attendions le TGV Est européen. Aujourd'hui, nous continuons à nous battre pour que les infrastructures TGV Rhin Rhône, TGV Est européen, Grand contournement de Strasbourg, Grand contournement ouest soient demain des réalités qui permettent à la capitale alsacienne, Capitale européenne, de jouer son rôle dans ce territoire et au niveau de l'Europe.

Il s'agit aussi, dans ce cadre là, de mettre en perspective nos débats des orientations budgétaires à la hauteur des investissements nécessaires et des participations financières à ce niveau.

Nous avons, de l'autre côté, des contrats de territoire et, en somme, la collectivité et le Département du Bas-Rhin, premier partenaire des collectivités locales est ce liant indispensable qui doit conjuguer les efforts de développement des territoires d'une équité telle que voulue dans la démarche que nous avons initiée voici quelques années mais également d'accentuer notre politique en matière universitaire – et nous y reviendrons – de jeunesse et d'environnement. Ceci a été largement énoncé par le Président et par le Président de commission.

Le contexte national pour l'élaboration des orientations budgétaires est complexe. Nous subissons l'augmentation des coûts de la solidarité en général et n'avons que peu de prise sauf à vouloir faire en sorte que nos concitoyens âgés qui ont l'avantage d'avoir notre soutien en ce qui concerne la politique des aidants puissent se maintenir à domicile le mieux possible et le plus longtemps possible.

Ceci impacte les visions budgétaires dans les années à venir de manière importante. Il ne s'agit pas juste de construire des maisons de retraite et de démultiplier les EHPAD mais surtout d'évaluer toutes les politiques pour que les personnes âgées puissent être encadrées de manière sérieuse par des personnes de leur famille et toutes ces politiques peuvent coûter moins cher que de les mettre en institution.

Nous avons également des interrogations concernant les droits de mutation. Nous avons mis dans les orientations budgétaires les droits de mutation inférieurs à ce qu'ils étaient jusqu'à présent parce que l'ensemble des indicateurs tend à nous prouver qu'il y aura évidemment un infléchissement à ce niveau.

Nous avons les dotations de l'Etat qui sont quelque peu rabaissées. Cherchez l'erreur : 3 % d'inflation, voire plus, du moins en cumul conjugué sur les douze derniers mois et des dotations de DGF qui sont à hauteur de 2 % alors qu'il y a, là dedans, une série d'éléments de dotations qui n'apparaissent pas jusqu'à présent.

Nous sommes, en plus de cela, tenus à porter et à soutenir l'économie réelle et à faire très attention sur l'impact aussi bien au niveau des ménages en termes de fiscalité qu'en matière économique donc impact sur la taxe professionnelle.

Heureusement que nous avons initié ici, voici quelques années, des plateformes départementales qui aujourd'hui sous-tendent toute la logistique dans certaines zones d'activité intercommunales et qui sont sérieusement nécessaires.

J'insiste sur le fait que les infrastructures doivent être cofinancées par notre collectivité, que notre tissu industriel plus que jamais doit être soutenu et que la valeur ajoutée au niveau universitaire, tourisme et jeunesse doit être sous-tendue.

#### La recherche de l'équilibre budgétaire

Nous disposons d'un autofinancement de 136 M€ avec une vision d'équilibre de 187 M€ en ce qui concerne les emprunts à porter dans les années qui viennent.

Nous avons une capacité d'extinction de la dette qui est de 2,6 % et une dette d'environ 350 M€, heureusement pour plus des deux tiers d'entre elles financées par des emprunts à taux fixe. Je rends hommage aux services qui ont porté cela avec le soutien actif des élus en place pour faire en sorte que notre dette aujourd'hui ne soit pas dans une situation où elle est à avoir à gérer des emprunts dits toxiques comme dans d'autres collectivités territoriales.

Nous avons un ration moyen, du moins un taux moyen pour l'ensemble des emprunts, qui est aujourd'hui de 4,19 % et qui, avant la fin de l'année, sera de moins 4 % évalué à 3,9 %. J'insiste encore sur les charges que nous aurons à porter pour 2009, rappelant que nous avons plus de 18 000 personnes qui bénéficient aujourd'hui de l'APAH, plus de 18 000 personnes qui sont au RMI et près de 3 000 personnes qui bénéficient des aides au maintien à domicile.

### Dépenses par mission

Vous avez les dépenses par mission qui vous sont projetées avec, en abscisse, les années et, en ordonnée, les enjeux financiers en millions d'euros.

Vous voyez très bien que les évolutions de 2004 à 2007 et ceci ne se dément pas ni pour 2008, ni pour 2009, mettent la solidarité en avant pour les perspectives d'orientations budgétaires que nous avons à débattre.

Une tendance pour que l'aménagement du territoire, la valorisation des richesses locales et le développement socio-éducatif, culturel et sportif, soient tenus dans des enveloppes budgétaires qui soient en adéquation avec nos moyens.

Je me permets néanmoins de rappeler que le Département du Bas-Rhin fait partie des dix Départements qui, en termes de subventions, d'équipement et de fonctionnement aux collectivités locales est en moyenne de deux points ou de deux points et demi supérieurs à la moyenne des départements de France.

Je me permets aussi de rappeler que ce n'est pas juste un exercice institutionnel mais que l'année dernière, en décembre 2007, nous avons voté le principe de l'allongement de la durée d'amortissement des subventions d'équipement de 15 ans au lieu de 5 ans précédemment. Ceci nous met dans des perspectives de devoir faire des économies de fonctionnement encore plus drastiques et je parle sous l'écoute du Directeur général, Monsieur Pierre Gey, qui dès sa venue ici dans cette assemblée s'est attaché avec les Présidents de pôles et les Directeurs adjoints à faire en sorte que nous puissions raisonner dans des structures budgétaires avec des économies en fonctionnement pour sous-tendre l'investissement nécessaire au portage de nos politiques ambitieuses telles que décrites par le Président.

Mesdames et messieurs, mes chers collègues, nous allons passer en revue quelques tableaux qui nous permettent d'évaluer les enjeux budgétaires sachant qu'un travail considérable devra être réalisé puisque, pour les équilibres pour 2009, il nous manque à l'heure actuelle un delta de 33 M€.

Nous avons donc le capital restant dû au 31 décembre 2007 avec une évolution passant la barre des 300 M€ dans les quatre dernières années et se stabilisant – nous souhaitons du moins le stabiliser – aux alentours de 350 M€.

Vous voyez que l'épargne d'exploitation est proche de l'épargne brute et s'infléchit dans les dernières années. Cela ne se dément pas en 2008 et cela se démentira encore moins en 2009.

Les dépenses réelles d'exploitation et exceptionnelles augmentent de manière importante, les recettes réelles de fonctionnement un peu moins vite dans les trois dernières années.

### Recettes du Département

La fiscalité directe représente aujourd'hui un tiers de nos recettes. Voici dix ans, c'était plus des deux tiers. Une érosion considérable qui nous met dans une situation de dépendance et que nous dénonçons presque chaque année.

Dans la fiscalité indirecte néanmoins, il y a les droits de mutation que nous devons revoir à la baisse et qui conditionnent évidemment notre équilibre budgétaire.

Concernant les dotations de l'Etat, j'espère que dans le débat important au niveau national, nos parlementaires seront très vigilants en ce qui concerne les visions de dotations dans les lois de finances. En effet, il semblerait qu'on voudrait y mettre la récupération de la TVA, le FCTVA. D'abord, à l'heure actuelle, ce n'est pas légal. Deuxièmement, il ne s'agit pas de contourner cela. Troisièmement, il est tout de même normal que les collectivités qui sous-tendent l'activité économique et qui font le choix d'investir globalement puissent avoir le retour de la TVA qui n'est qu'une taxe sur la valeur ajoutée.

Je me permets donc d'interpeller avec vigilance les parlementaires sur ce sujet.

Divers recouvrements également à hauteur de 89 M€ sont attendus. Les emprunts et les refinancements pour 24 %, voilà pour le fromage des recettes du Département tel que prévu actuellement.

#### Politiques (en M€)

Vous avez ensuite les politiques – je pense que les Présidents des pôles vont intervenir dans leurs domaines. Vous voyez bien que ce qui est en vert dans la partie haute résume l'attention que nous portons aux personnes âgées, à l'enfance et à la famille, aux personnes en situation de précarité, les routes, les personnes handicapées, des budgets qui sont très importants.

Nous avons également la protection de l'environnement avec des budgets qui augmentent chaque année, l'aménagement, l'habitat et l'urbanisme qui sont des politiques sous-tendues depuis deux ans, la santé publique, les lieux d'accueil du public. Vous avez l'ensemble des politiques en millions d'euros ce qui fait un petit peu le cadre général des prévisions budgétaires arrêtées ou du moins estimées aujourd'hui à 1 161 M€.

#### Administration générale (en M€)

Dans les grands pavés, nous avons la gestion financière pour 144 M€ avec les ressources humaines que nous essayons de maîtriser. Il y a 57 personnes qui partent en retraite dans les mois à venir. Un certain nombre d'entre elles ne seront pas remplacées. J'ose le dire, nous avons une collectivité de 3 600 agents ici. Il s'agit de faire en sorte que les politiques que nous mettons en œuvre soient mises en application par nos agents dans un esprit de coordination, de coopération mais également de faire attention au grand poste qui est celui des ressources humaines. Je crois que le Président au Zénith avait redit récemment toute sa confiance à l'ensemble des agents de notre collectivité mais, plus que jamais, il s'agit de se serrer les coudes et d'être très exigeant.

La logistique et les moyens généraux pour 51 M€ et les réserves à hauteur de 3 M€, voilà ce qui est préconisé pour le cadre des orientations budgétaires.

#### Synthèse

Le tableau général de synthèse est un peu plus complet dans notre rapport en page 315.

Vous avez les dépenses d'investissement du BP 2008 et les orientations budgétaires avec des investissements à hauteur de 405 M€ au lieu de 414 M€. Pourquoi ? Parce que nous mettons vraiment en application, dans tous les investissements, le dispositif d'APCP, Autorisation de programme crédit de paiement, pour ajuster les dépenses d'investissement sur plusieurs années.

Nous avons vu avant, dans la DM, que certaines lignes budgétaires n'étaient pas utilisées en termes d'investissement. Nous rentrons dans un budget aujourd'hui plus ajusté et il faudra évaluer dans nos politiques l'exécution budgétaire en termes d'investissements pour se rapprocher demain des 90 % et de s'éloigner des 60 %, ce qui est le cas à l'heure actuelle.

Des dépenses de fonctionnement pour 756,18 M€ donc une vision budgétaire de 1 161,51 M€.

Le total des recettes hors emprunts est de 856,23 M€ attendus. Des emprunts, comme je l'ai dit, qu'on peut raisonnablement mettre à un niveau de 187,70 M€ et ceci nous met dans une situation où il faut trouver aujourd'hui un delta de 33,58 M€. Il reste beaucoup de travail à faire avant le vote du budget, des économies sachant que le levier de la fiscalité sera faible ou raisonnable, les deux vont de paire, que celui de l'autofinancement est fixe (136 M€) et que nous n'avons pas l'intention d'évoluer considérablement dans la dette du Département.

Des efforts devront être faits et menés dans les semaines à venir. Nous y travaillons extrêmement activement.

Mesdames et messieurs, je tiens à saluer le travail qui a été porté sous l'égide de notre Président. Tout l'été, les services ont été au travail pour faire que nous ayons à porter un budget qui soit ambitieux, à la hauteur de l'investissement nécessaire dans notre Département, qui permet de juguler le fonctionnement là où cela est possible – je ne parle pas du fonctionnement habituel et obligatoire – et surtout de faire en sorte que nous puissions porter les enjeux du Département du Bas-Rhin dans la complexité de toutes ces politiques mises en œuvre.

---

**M. LE PRESIDENT** – Je passe la parole au rapporteur.

**M. FISCHER** – Monsieur le Président, mes chers collègues, assez rapidement mais en tenant compte de toutes les expressions qui se sont manifestées dans le cadre du débat puisque c'est un débat, par définition, où il n'y a pas de vote.

En premier point, il reste quelques semaines pour travailler aux économies d'échelle. Il y a eu beaucoup d'expressions de bon sens. Nous avons besoin de mettre et de remettre du bon sens dans l'action publique. Nous avons eu dans les années qui sont passées une complexification d'un grand nombre de choses, de dispositifs qui doivent nous amener à mettre beaucoup de bon sens. Cela a été dit.

Le bon sens est d'essayer de faire des économies : 33 millions d'euros sur 1,162 milliards d'euros, excusez-moi Alice Morel, c'est 2 %. Qui dans une association, dans un ménage, dans une collectivité ne fait-il pas 2 % d'économies ? Il y a beaucoup de nos concitoyens, de nos compatriotes qui sont amenés à faire cela. Il faudra donc faire, pour l'essentiel, des économies et nous allons y arriver non pas seulement parce que nous le souhaitons mais parce qu'il le faut. C'est une affirmation.

La deuxième chose, les grandes priorités, contrairement à ce que Monsieur Henry Dreyfus énonçait, je ne suis pas d'accord là-dessus, la solidarité se manifeste dans notre budget. Cela ne veut pas dire que lorsque nous faisons des économies sur certaines lignes, elle n'est pas présente vis-à-vis des plus faibles, sachant qu'aujourd'hui et demain encore plus, un certain nombre de personnes auront à souffrir des turbulences.

Le troisième point qui a été dit et répété, le soutien à l'investissement est totalement indispensable. Comment le tenir, c'est forcément en adéquation avec la balance du fonctionnement sachant que sur toute la partie de solidarité, 40 % de notre budget, nous n'avons que peu d'impact à ce niveau-là.

Ensuite les énoncés qui ont été faits par Denis Lieb, Pierre Marmillod, Laurent Furst, Alice Morel et Jean-Philippe Maurer vont tout à fait dans ce sens. Il ne s'agit pas, monsieur le Président, de commenter ou de paraphraser, nous sommes extrêmement respectueux de tous les énoncés et, dans cette phase des orientations budgétaires, il nous appartient aussi en commission de traduire notre sentiment pour élaborer juste les dernières lignes du budget qui est à venir pour le mois de décembre.

Néanmoins, à notre collègue Henry Dreyfus qui posait des questions des impulsions, je crois qu'il y en a et j'entends l'expression de Laurent Furst qui a tout à fait raison, nous savons que les budgets de toutes les collectivités seront de plus en plus difficiles pour les années à venir. Néanmoins, à l'heure où nous parlons de ralentissement économique et vous l'avez évoqué, je n'aimerais en rien entrer dans des débats partisans. Il faut avoir de temps en temps un peu d'humilité, je le disais voici quelques années, nous sommes tout de même dans le pays où l'on travaille le moins, pas suffisamment et, de temps en temps, ces équilibres pèsent dans la compétitivité de la France par rapport à l'international.

Rattraper une ineptie de l'histoire, vous le savez est extrêmement difficile. Nos concitoyens ont pris goût à un temps de travail qui est plus réduit de celui des autres continents et même des pays les plus proches.

Les autonomies budgétaires, bien entendu, sont beaucoup plus délicates. Vous voyez, je vous réponds avec élégance. Je ne rentre pas dans des débats polémiques parce que c'est tellement loin que ce n'est malheureusement pas oublié et que nous sommes en train de le payer.

C'est ce ralentissement économique, nous ne savons pas les issues. Nous ne savons pas les évolutions. Notre budget est prudent mais il est teinté de beaucoup de volontarisme pour faire en sorte de soutenir l'investissement – c'est sa première caractéristique – et de sous-tendre la solidarité dont nos concitoyens ont besoin.

---

*La séance est levée à 14 heures 40.*